Les Recherches Hypothécaires aux Archives

Les Grandes Dates

🏛️ 1798–1799 : naissance du régime hypothécaire moderne

- 📜 **Contexte révolutionnaire (loi du 11 brumaire an VII – 1er novembre 1798)**
- Instauration d’un **système public de conservation des hypothèques**.
- Création des **bureaux des hypothèques** et des **conservateurs** chargés de tenir les registres des droits réels immobiliers (hypothèques, privilèges, ventes, etc.).
- Objectif : assurer la **publicité et la sécurité des transactions immobilières**.
- C’est **l’acte fondateur du régime hypothécaire français** moderne.

⚖️ 1804 – 1855 : codification et organisation du droit hypothécaire

- 📘 **1804 : Code civil (Code Napoléon)**
- Le **Code civil**, promulgué le 21 mars 1804, **codifie les règles des hypothèques** (articles 2393 à 2488).
- Il distingue :
  - Les **hypothèques légales** (imposées par la loi, ex : au profit de l'État, des mineurs, etc.).
  - Les **hypothèques judiciaires** (résultant d'un jugement).
  - Les **hypothèques conventionnelles** (nées d'un contrat entre particuliers).
- Ces hypothèques n'ont **d'effet qu'à partir de leur inscription** au bureau des hypothèques : naissance du principe de **publicité foncière**

📜 1855 : loi sur la publicité foncière

- **Loi du 23 mars 1855**
- Grande réforme : instaure la **publicité obligatoire des droits réels immobiliers**.
- Toute mutation de propriété ou hypothèque doit être **publiée** pour être opposable aux tiers.
- Elle complète et modernise la loi révolutionnaire de 1798.
- Objectif : renforcer la **sécurité juridique** des transactions immobilières et du crédit hypothécaire.

🏦 1926 : réforme financière et hypothécaire

- Réorganisation du **crédit hypothécaire** et des **bureaux de conservation** après la Première Guerre mondiale.
- Renforcement du rôle du **Crédit Foncier de France** dans le financement immobilier.
- Uniformisation de certains droits d’enregistrement et d’inscription.
- On prépare ici le terrain pour une réforme administrative plus profonde (celle de 1955).

🏗️ 1955 : réforme de la publicité foncière

Ordonnance du 4 janvier 1955 et décret du 14 octobre 1955

- Modernise le régime de publicité :
  - Chaque immeuble est identifié par **fichier immobilier**.
  - Les inscriptions sont centralisées par **personne (titulaire des droits)** et non plus uniquement par bien.
- C’est le **système encore en vigueur aujourd’hui**, géré par la **Direction générale des Finances publiques (DGFiP)**.
- Objectif : fiabilité et accessibilité du système hypothécaire.

⚙️ 2010 : modernisation et dématérialisation

- Début de la **dématérialisation des formalités hypothécaires** :
  - Passage progressif au **système informatique Télé@ctes**, permettant la transmission électronique des actes notariés.
  - Réforme du **droit des sûretés** (préparant celle de 2006–2021).
- Objectif : simplifier et sécuriser les échanges entre notaires, services fiscaux et banques.
- ordonnance n° 2010-638 du 10 juin 2010 : Le terme « bureau des hypothèques » a été remplacé par « service de la publicité foncière » depuis le 1er janvier 2013.

Synthèse historique

Date	Texte / Réforme	Objectif principal
1798–1799	Loi du 11 brumaire an VII	Création des bureaux des hypothèques et de la publicité foncière
1804	Code civil (art. 2393 et s.)	Codification du droit hypothécaire (bases juridiques)
1855	Loi sur la publicité foncière	Publicité obligatoire des droits immobiliers
1926	Réorganisation administrative et financière	Modernisation du crédit et de la conservation
1955	Ordonnance et décret sur la publicité foncière	Création des services modernes de publicité foncière (SPF)
2010	Télé@ctes, informatisation	Dématérialisation et simplification du régime hypothécaire

Hypothèques et Archives

Dans l’aide des archives de l’Indre on peut lire

Les archives des Hypothèques sont le moyen le plus efficace pour en savoir plus sur l'origine et la nature d'une propriété grâce à la transcription intégrale des actes notariés qui concernent le bien recherché. Elles constituent une source fondamentale pour l'histoire de la propriété foncière, ainsi que pour l'histoire économique et sociale (étude de l'endettement).

Moyennant le paiement d'une taxe appelée couramment encore aujourd'hui « frais de notaire », cette administration fiscale garantit les droits des personnes concernées en donnant aux documents hypothécaires une valeur juridique probante.

Les transcriptions les plus anciennes remontent à 1798, et couvrent une longue période, jusqu’au 31 décembre 1955 (réforme de la publicité foncière appliquée à partir du 1er janvier 1956).

Les transcriptions hypothécaires sont généralement conservées dans la **Série Q (Domaines, enregistrement et hypothèques)** et plus particulièrement dans **la sous-série 4 Q (Hypothèques)** des archives départementales. Cette série comprend les registres des transcriptions, qui contiennent la copie intégrale des actes de mutation de propriété (ventes, acquisitions, baux, etc.) et permettent de retracer l'histoire des biens immobiliers.

Voici quelques détails importants sur la conservation des transcriptions hypothécaires aux archives départementales :

- Les registres de transcriptions couvrent habituellement la période de 1798 à 1955, bien que des variations existent selon les départements.
- Ces documents font partie des archives des hypothèques, souvent classées sous la série 4Q.
- Pour les transcriptions après 1955, les documents sont généralement conservés par les services de publicité foncière et non aux archives départementales.
- Les archives départementales contiennent aussi les tables alphabétiques, répertoires de formalités et autres documents liés aux hypothèques, tous dans la série 4Q.
- Ainsi, pour les transcriptions hypothécaires à consulter aux archives départementales, il faut chercher dans la série 4Q.

Typologie des archives des hypothèques

Il existe deux grandes séries de documents :

- Les registres de formalités
- Les registres d’ordre

Les registres de formalités

Les registres de formalités sont des livres officiels dans lesquels sont inscrits tous les actes importants concernant les biens immobiliers, comme les achats, ventes, hypothèques et saisies immobilières.

- Ils servent à prouver qui possède un bien, ce qui a changé sur ce bien (vente, héritage…), et quelles dettes ou garanties (hypothèques) existent sur lui.
- Chaque fois qu'un acte (vente, donation…) est réalisé pour un bien immobilier, il est recopié dans ces registres, ce qui aide à retracer toute l'histoire du bien.
- Ces registres permettent aussi de retrouver pour chaque personne toutes les opérations immobilières les concernant grâce à des répertoires par noms.
- En somme, les registres de formalités servent à garder trace de toute la vie juridique d'un bien immobilier, afin d'assurer la transparence et la sécurité des transactions.

Ce document se retrouve dans les archives par

- Sa **date de transcription** qui est différente que la date de l'acte passé devant notaire

- Le **numéro du volume.** Ce numéro est très important car il existe plusieurs milliers de registres. Ce n'est classé ni par ordre alphabétique ni par ordre chronologique de la date de l'acte. Donc difficile à trouver

- Le **numéro de l'article** qui est le numéro de l'acte retranscrit dans le registre



(11/12) numéro de l'article ou numéro de l'article précèdent et de numéro du nouvel article

Intitulé de l'acte (Vente par Mr et Mme REALI À ANTONI)

Numéro de l'article (N°12)

Plus récemment

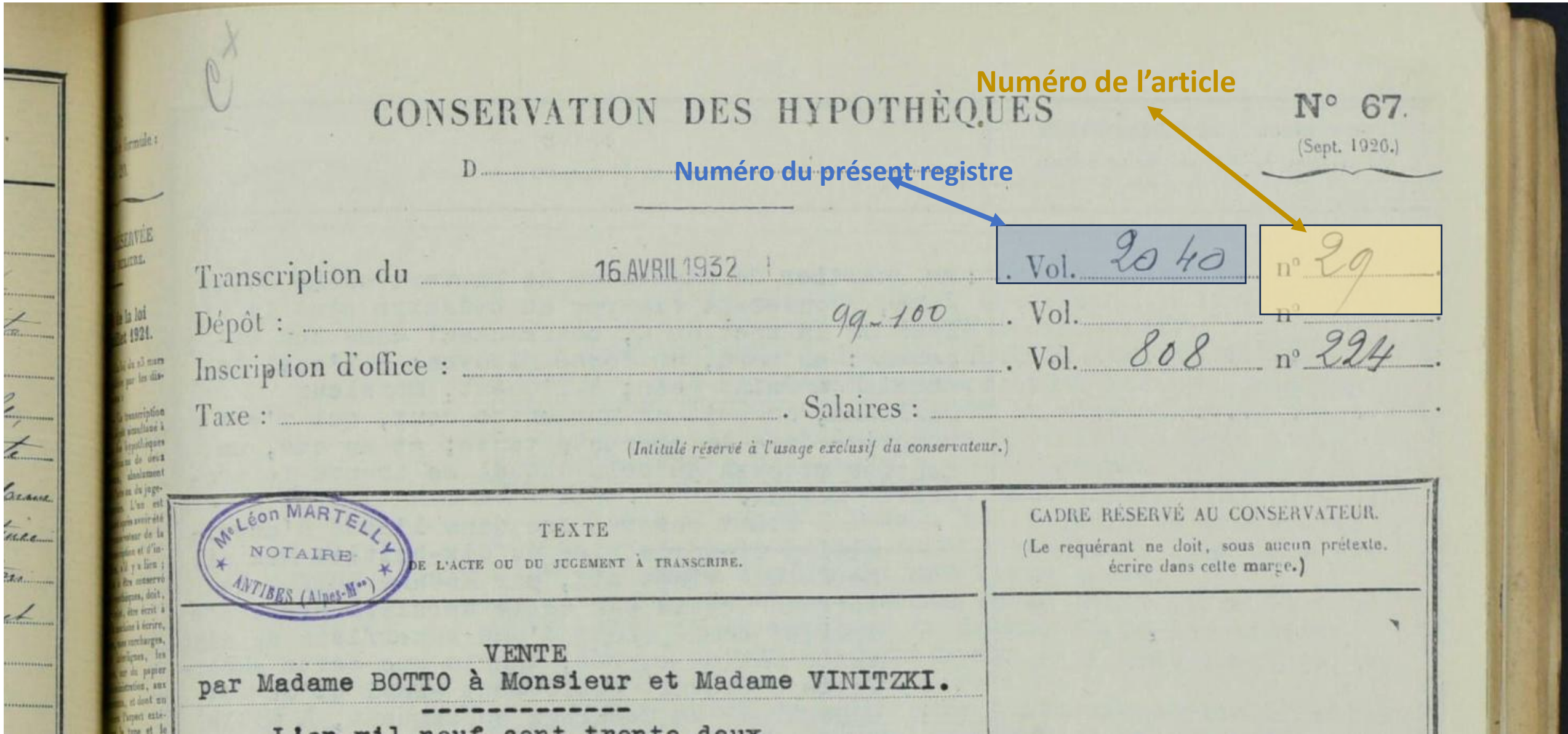

Les registres d’ordre

Ce sont des documents de travail établis par les conservateurs des hypothèques pour faciliter leurs recherches au sein des registres de formalités

- Le **registre indicateur de la table alphabétique du répertoire des formalités hypothécaires**
- La **table alphabétique du répertoire des formalités hypothécaires**
- Le **répertoire des formalités hypothécaires**

registre indicateur de la table alphabétique du répertoire des formalités hypothécaires

- Ce registre ne contient que les noms patronymiques, son rôle étant de faciliter le repérage dans la table alphabétique.
- Il donne, pour chaque nom de famille, le numéro des volumes de la table alphabétique dans lesquels ils ont été inscrits ainsi que le numéro de folio dans le registre.
- Ce numéro de folio se trouve en haut à droite de la page de droite.

Pour exemple Généalogie de Jean Charles ANTONI maire de Cannes 1947-1953

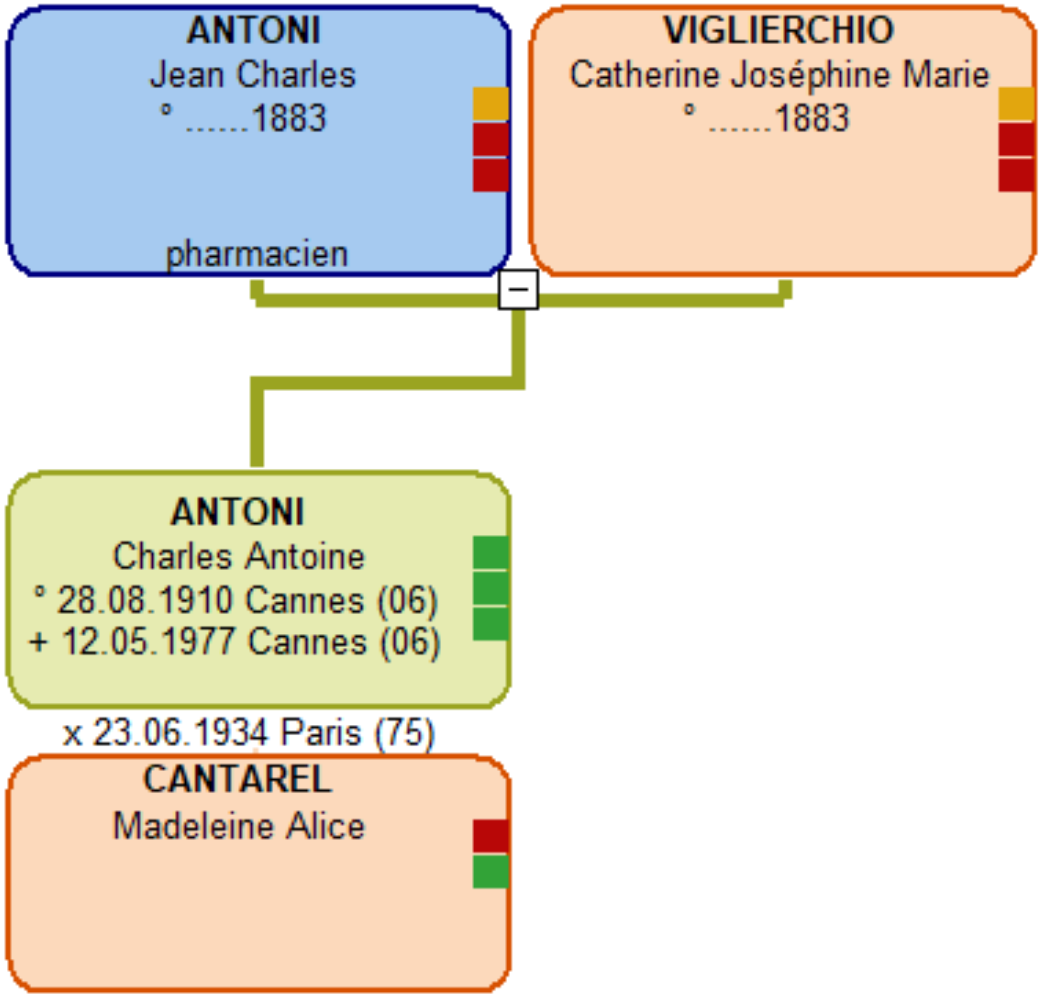

NOMS placés en tête de chacune des cases du répertoire.	PRÉNOMS ou, s'il y a lieu, dénominations antérieures des sociétés, associations et syndicats.	DATE de naissance ou de la constitution définitive des sociétés, associations et syndicats.	LIEU DE NAISSANCE ou, s'il y a lieu, numéros d'immatriculation au registre analytique du commerce.	PROFESSIONS.	DOMICILES ou sièges sociaux.	RÉPERTOIRE. numéro du volume.	RÉPERTOIRE. numéro de la case.
	ANTOGNELLI	9. 156	ANTOINAT	9. 158	ANTOINETTE	9	176
	ANTOGNO	9. 157	ANTOINE	9. 159	ANTOLIN	9	159

NOMS placés en tête de chacune des cases du répertoire.	PRÉNOMS ou, s'il y a lieu, dénominations antérieures des sociétés, associations et syndicats.	DATE de naissance ou de la constitution définitive des sociétés, associations et syndicats.	LIEU DE NAISSANCE ou, s'il y a lieu, numéros d'immatriculation au registre analytique du commerce.	PROFESSIONS.	DOMICILES ou sièges sociaux.	RÉPERTOIRE. numéro du volume.	RÉPERTOIRE. numéro de la case.
	ANTOLINI	9. 177	ANTONELLI	9. 178	ANTONETTI	9	182
	ANTON	21. 31					
	ANTONAZZO	9. 187	ANTONELLO	9. 179	ANTONI	9	159

J. H. 213037

Numéro de Volume de la Table Alphabétique

Numéro de folio

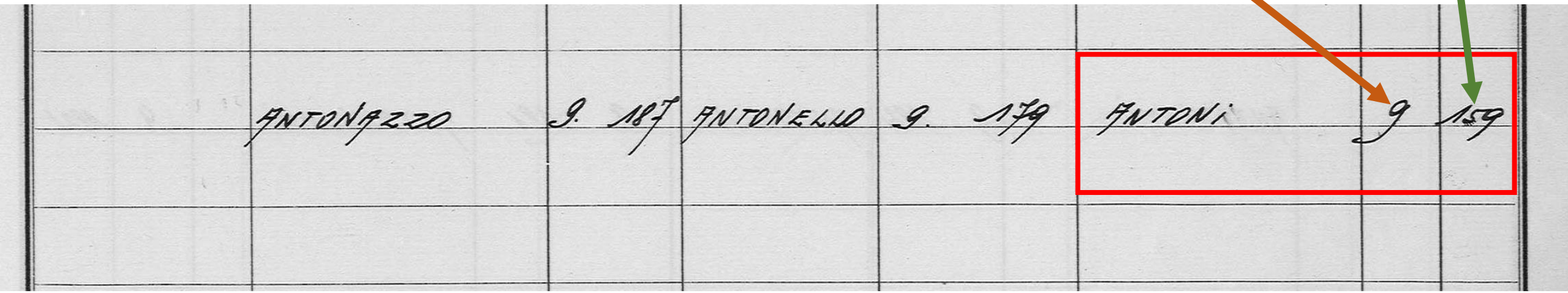

ANTOGNO	g. 157	ANTOINE	g. 159	ANTOLIN	g	159

La table alphabétique du répertoire des formalités

Les personnes sont classées par leur patronyme puis par ordre chronologique d'enregistrement par l'administration des Hypothèques. Pour chacune d'elles sont indiqués :

- Le ou les prénom(s), voire un surnom,
- La profession (pour les femmes le statut matrimonial),
- Le domicile (nom de la commune voire adresse complète)
- Le nom du conjoint
- Les dates de naissance
- Les numéros du volume et de la case du répertoire des formalités hypothécaires dans lequel un compte est ouvert à leur nom.

NOMS placés en tête de chacune des cases du répertoire	PRÉNOMS ou, s'il y a lieu, dénominations antérieures des sociétés, associations et syndicats.	DATE de naissance ou de la constitution définitive des sociétés, associations et syndicats.	LIEU DE NAISSANCE ou, s'il y a lieu, numéros d'immatriculation au registre analytique du commerce.	PROFESSIONS.	DOMICILES ou sièges sociaux.	RÉPERTOIRE. numéro du volume.	RÉPERTOIRE. numéro de la case.
Antoine	Antolin	Antoni	Antonin	Antonis	Anthoine		
Antony	sans prénom			menuisier, négoc[t] marchand de comestibles	Cannes	87 / 150	38 / 543
	Alexis			cuet[t]	Cagnes-Nice-	74	593
	André			menuisier marchand de comestibles	Cannes-	87 / 156	38 / 543
	André	né en	Italie	journalier	Antibes	122	122
	André Alphonse Joseph	Vinan (8)	23 mai 1937	mineur	Cagnes s/mer	315	640
	Antoine dit Poupon			cuet[t], maçon	Vallauris	55	55
	Antoine Albert			maçon	Cannes	165	534
	Antoine Joachim			garde magasin des combustibles à bord F.L.M.	Nice- Tel	152	522
	Auguste			industriel	Fougerolles le Château	203	144
	Benjamin			négociant en nouveautés	Antibes	159	198
	César			propre	Cannes	158	477
	Clindonicé			cuet[t]	Cabris	99	141
	Clindonicé			cuet[t]	Cabris	99	141
	Félicien			agriculteur	Cas	113	159
ep[se] Lois	Félix Théotimus	Vallauris	19 nov[re] 1896	propre	Vallauris-Golfe Juan	309	204
	Frédéric Désiré François	Namur	8 nov[re] 1868	industriel, propre	Villars du Var-Cagnes s/mer	221	374
	Georges Alexis	Paris 16	février 1881	droguiste	Cannes-Mougins-	255	43
ep[se] Legon	Henri Alexis Adolphe	Bièvres 30	avril 1900	fondé de pouvoirs directeur de banque	Peyreron-Cannes-Carlos Embrun-	227	212
	Henri Raymond	St Quentin	18 octobre 1899	boucher	Paris	259	559
	Honoré			capitaine marin	Vallauris	115	140
	Jacques			cuet[t]	Vallauris	55	55

NOMS placés en tête de chacune des cases du répertoire	PRÉNOMS ou, s'il y a lieu, dénominations antérieures des sociétés, associations et syndicats.	DATE de naissance ou de la constitution définitive des sociétés, associations et syndicats.	LIEU DE NAISSANCE ou, s'il y a lieu, numéros d'immatriculation au registre analytique du commerce.	PROFESSIONS.	DOMICILES ou sièges sociaux.	RÉPERTOIRE. numéro du volume.	RÉPERTOIRE. numéro de la case.
Antoine	Antolin	Antoni	Antonin	Antonis	Anthoine		
Antony	Angeline Adeline			ep[se] Germain Bienvenu Rosé	Briançonnet	162	307
	Angeline Marcelline	Mars 1er septembre 1897		ep[se] 1er Germain Baptiste	Briançonnet	169	254
	Bertha Pauline Emilie en religion Saint Jean de la Croix	Bruxelles	12 mars 1892	religieuse	la Fouvière-Bourg	259	561
	Honorine Célestine	Grasse	1er janvier 1914	ep[se] Romagnolo	Grasse	317	193
	Jeanne Augusta	St Quentin	24 août 1894	1re Istas	Bruxelles	269	558
	Jeanne Augusta Pauline	St Quentin	24 août 1894	1re Istas	Bruxelles	269	558
	Joséphine Berthe	Vallauris	7 avril 1885	sp. propre	Vallauris-Beausoleil	208	570
	Joséphine Victorine Marie Berthe	Vallauris	7 avril 1885	sp. propre	Vallauris-Beausoleil	208	570
	Lina Elisabeth Marie			ep[se] Fouques	Séranon	162	306
	Marguerite Elisabeth	Châlons s/Marne	3 mai 1896	ep[se] Vial	Paris	225	183
	Marie Marie Richards	Chiavelle	15 mars 1900	ep[se] Beaulour	Valbonne	242	730
de	Marie Antoinette Angèle	Turin	3 juin 1902	1re Camous ep[se] Garzia Sal	Nice	244	574
	Marie Antoinette Louise	Vallauris	6 avril 1910	ep[se] Senna	Aubagne	257	32
	Marie Baptistine			ep[se] Bienvenu	Cannes	129	39
	Marie Claire	Vallauris	7 décembre 1900	célib sp.	Vallauris Golfe-Juan	309	205
	Yvonne Marie	Bruxelles	9 juillet 1893	ep div[ce] Beguin ep[se] Cissu	Under Eecht-Bruxelles-Nice	259 (259)	560 (560)
	Marie Jeanne Henriette	Hyères 19	mai 1915	div[ce] Bonfous ep 2de Figuera	Cannes	333	584
Décédée le 29 juin 1942	Reine Marguerite Désirée			ep Griffon	Nice	282	110
	Renée Marguerite Désirée	Paris 27 mars 1902		div[ce] Mauvy ep Griffon	Paris Antibes Cannes	282	110
	Suzanne Léone	Paris 6 juin 1905		div[ce] Le Boudinier	Los Angeles	309	617
Westerwelle d'	Yvonne Mathilde	Genève ou Gilly Savoie 1899		1re Mened Eugène Edouard	1re Vallauris Golfe-Juan	314	441

Page de Gauche

Table du Répertoire. Antoine etc

N° 70.

NOMS placés en tête de chacune des cases du répertoire	PRÉNOMS ou, s'il y a lieu, dénominations antérieures des sociétés, associations et syndicats.	DATE de naissance ou de la constitution définitive des sociétés, associations et syndicats.	LIEU DE NAISSANCE ou, s'il y a lieu, numéros d'immatriculation au registre analytique du commerce.	PROFESSIONS.	DOMICILES ou sièges sociaux.	RÉPERTOIRE.	
						NUMÉRO du volume.	NUMÉRO de la case.
Antoine	Antolin	Antoni	Antonin	Antonis	Anthoine		

Numéro de folio

Page de Droite

159

Table du Répertoire.

N° 70.

NOMS placés en tête de chacune des cases du répertoire	PRÉNOMS ou, s'il y a lieu, dénominations antérieures des sociétés, associations et syndicats.	DATE de naissance ou de la constitution définitive des sociétés, associations et syndicats.	LIEU DE NAISSANCE ou, s'il y a lieu, numéros d'immatriculation au registre analytique du commerce.	PROFESSIONS.	DOMICILES ou sièges sociaux.	RÉPERTOIRE.	
						NUMÉRO du volume.	NUMÉRO de la case.
Antoine	Antolin	Antoni	Antonin	Antonis	Anthoine		

Numéro de case

Numéro du Volume
Du répertoire des formalités

NOMS placés en tête de chacune des cases du répertoire	PRÉNOMS ou, s'il y a lieu, dénominations antérieures des sociétés, associations et syndicats.	DATE de naissance ou de la constitution définitive des sociétés, associations et syndicats.	LIEU DE NAISSANCE ou, s'il y a lieu, numéros d'immatriculation au registre analytique du commerce.	PROFESSIONS.	DOMICILES ou SIÈGES SOCIAUX.	RÉPERTOIRE.	
						NUMÉRO du volume.	NUMÉRO de la case.
Antoine							
	Jean (dit le Gigot)			aut[s]	Mougins	69	262
	Jean			prop[re] employé de	Vallauris	152	495
Vve Viglierchio ep[se] Wild	Jean Charles	Aix Les Bains	16 février 1883	pharmacien marin	Cannes	211	210

Le **répertoire des formalités hypothécaires**

Un répertoire des formalités rassemble les **« cases » ou « comptes »** des personnes, physiques ou morales.

Chaque « case » permet de connaître, **pour une personne** donnée, la **totalité des actes** (acquisition, vente…) **inscrits ou transcrits** dans les registres de formalité.

On trouve l'Identification de la personne (nom, prénoms, domicile, nom de l'époux ou de l'épouse…)

Pour chaque acte on retrouve :

- Le numéro de volume du registre des formalités.
- Le numéro de l'article dans le volume.
- La date de la transcription (différente de la date de l'acte)
- La nature de l'acte (acquisition, vente, donation…)

Case N° 210 Antoni Jean Charles pharmacien Maire Cannes

Nota. — Annoter d'un signe particulier les inscriptions au profit du Crédit foncier. (Instruction n° 2210.) -X-CF

1) Veuf Viglierchio
2) ép^x Wild

N° 69. (1920.)

Registres de formalités. N^os du volume.	de l'article.	Dates des transcriptions ou des mentions en marge.	Nature de l'acte transcrit ou de la mention.	Évaluation ou prix porté dans l'acte.	Radiation de la saisie et résolutions judiciaires de contrats.	Registres de formalités. N^os du volume.	de l'article.	Dates des transcriptions ou des mentions en marge.	Nature de l'acte transcrit ou de la mention.	Évaluation ou prix porté dans l'acte.	Radiation de la saisie et résolutions judiciaires de contrats.	Registres de formalités. N^os du volume.	de l'article.	Dates des inscriptions.	Montant de la créance inscrite.	Radiations, péremptions, renouvellements.	Registres de formalités. N^os du volume.	de l'article.	Dates des inscriptions.	Montant de la créance inscrite.	Radiations, péremptions, renouvellements.	Registres de formalités. N^os du volume.	de l'article.	Dates des inscriptions.	Montant de la créance inscrite.	Radiations, péremptions, renouvellements.
1327	12	11 JUIL 1921	acq	25.000								655	256	11 JUIL 1921	ff. 25.000									0.	2211	139
												X 1049	21	15 nov 1952	2200.000	RD 12.7.71										

Case N° 211 Impoco ou Impocco Jean maçon Cannes épouse Cosma 211-212

1327	14	11 JUIL 1921	acq.	3904^5,47								655	258	11 JUIL 1921	ff. 3904^5,47											
1769	25	26 JANV 1927	vente	1.500								759	16	17 MAI 1929	41.800											
2032	23	12 FEV 1932	vente	4.000								815	1er	18 MARS 1932	22.000											
160	60	27 JUIN 1942	saisie	Rad 13 mars 1947								910	26	5 AVR 1939	41.800											
2760	26	23 nov 1945	Vente par Adj^on	152320.	Cannes Gajas							936	67	10 FEV 1943	22.620	13 mars 1947										

Case N° 212 Cosma Elise Emilie Colombe ou Emilie Elise Colombe épouse Jean Impoco Cannes Née à Cannes le 7 juillet 1889 ou 1898 le mari 211-211

1327	14	11 JUIL 1921	acq.	3904^5,47								655	258	11 JUIL 1921	ff. 3904^5,47											
1769	25	26 JANV 1927	vente	1.500								759	16	17 MAI 1929	41.800											
2032	23	12 FEV 1932	vente	4000								815	1er	18 MARS 1932	22.000											
												910	26	5 AVR 1939	41.800											
												936	67	10 FEV 1943	22.620	13 mars 1947										

Case N° 213 Bouvier Julien boulanger St Auban

1334	6	19 JUIL 1921	vente par adjud^on	12.150.								657	56	11 JUIL 1921	900.											

CASE N° 210

Antoni Jean-Charles pharmacien

Maire

REGISTRES DE FORMALITÉS. N°s du volume.	de l'article.	DATES des TRANSCRIPTIONS ou des mentions en marge.	NATURE DE L'ACTE TRANSCRIT ou de la mention.	ÉVALUATION ou PRIX porté dans l'acte.	RADIATION de LA SAISIE et résolutions judiciaires de contrats.	REGISTRES DE FORMALITÉS. N°s du volume.	de l'article.	DATES des TRANSCRIPTIONS ou des mentions en marge.	NATURE DE L'ACTE TRANSCRIT ou de la mention.	ÉVALUATION ou PRIX porté dans l'acte.	RADIATION de LA SAISIE et résolutions judiciaires de contrats.
1327	12	1 JUIL 1921	acq	25.000							

Numéro de la case

Information sur la personne

Page de Gauche

Cannes

NOTA. — Annoter d'un signe particulier les inscriptions au profit du Crédit foncier. (*Instruction n° 2210.*)

-X-CF

1) Veuf Viglierchio

2) ép^x Wild

N° 69. (1920.)

REGISTRES DE FORMALITÉS. N°s du volume.	de l'article.	DATES des INSCRIPTIONS.	MONTANT de LA CRÉANCE inscrite.	RADIATIONS, PÉREMPTIONS, renouvellements.	REGISTRES DE FORMALITÉS. N°s du volume.	de l'article.	DATES des INSCRIPTIONS.	MONTANT de LA CRÉANCE inscrite.	RADIATIONS, PÉREMPTIONS, renouvellements.	REGISTRES DE FORMALITÉS. N°s du volume.	de l'article.	DATES des INSCRIPTIONS.	MONTANT de LA CRÉANCE inscrite.	RADIATIONS, PÉREMPTIONS, renouvellements.
655	256	1 JUIL 1921	off. 25.000									0.	2211	139
X 1049	21	15 nov 1952	2200.000	RD 12.7.71										

Page de Droite

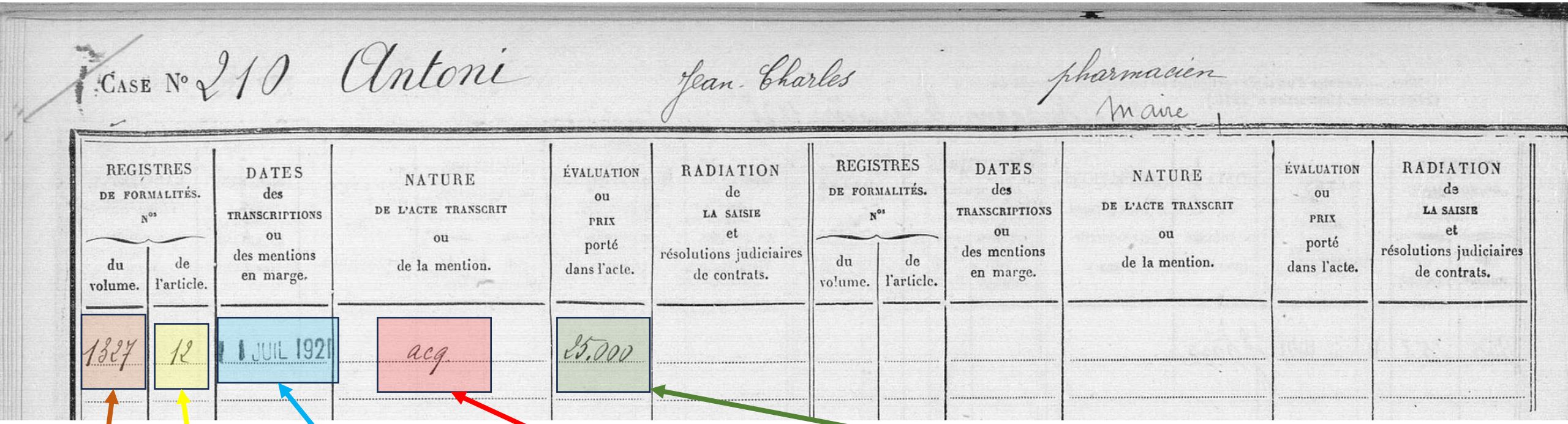

Numéro du volume du Registre de formalité

Numéro de l'article

Date de la transcription
 # de la date de l'acte

Nature de l'acte
acq = acquisition
Vente
Saisie
Vente par adj^{on} = Vente par adjudication
.....

Prix de la transaction

Méthodologie de recherche

la recherche se fait par le nom des personnes qui vendent ou qui acquièrent le bien et du lieu où se trouve le bien.

1- Recherche du Bureau d’enregistrement

- Pour mener à bien une recherche dans les archives hypothécaires, vous devez au préalable identifier et localiser la commune du bien concerné puis sélectionner la conservation des hypothèques territorialement compétente.
- Certaines archives ont des documents donnant la commune et le bureau correspondant suivant les dates.
- Sinon chercher la commune sur Wikipédia et vous aurez son chef lieu actuel
- Après la réforme de 1926 les bureaux secondaires ont été fermé. Les recherches peuvent donc se faire sur différents bureaux suivant les époques

- Se référer au **registre indicateur de la table alphabétique**, communément appelé **RITA**
- Rechercher au nom de la personne dans le **RITA**
- Relever le numéro de la table et du folio
- Consulter la **table alphabétique** concernée, au numéro de folio noté précédemment
- Rechercher la personne concernée grâce à sa date de naissance ou de décès, ou encore grâce au nom du conjoint
- Noter le numéro de volume du répertoire et le numéro de la case
- Consulter le **répertoire des formalités hypothécaires**, au numéro de la case

Les répertoires de formalités nous renseignent à la fois sur les transcriptions (page gauche du registre) et sur les inscriptions (page de droite).

- Noter les numéros des registres de transcriptions, ainsi que les numéros des articles correspondants

Schématisation de la recherche

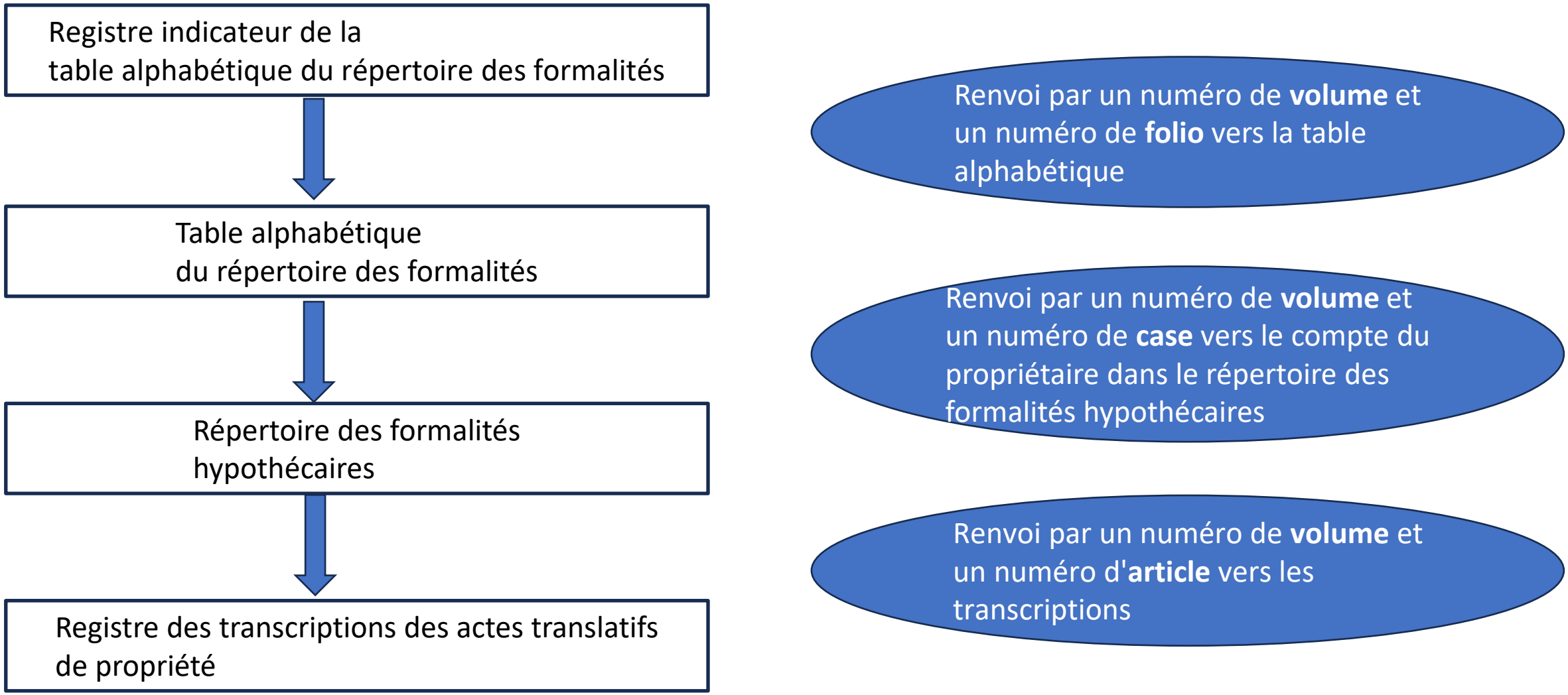

FORMULAIRE DE RECHERCHE - guide de saisie

Nom :	
Prénom(s) :	
Date de naissance :	

Etape 1	Choix du **bureau de conservation**		
Etape 2	Recherche du nom dans les **registres indicateurs**		
	Numéro de volume	Numéro de folio	
Etape 3	Recherche de la personne dans les **tables alphabétiques**		
	Numéro de volume	Numéro de case	
Etape 4	Recherche du compte individuel dans le **répertoire des formalités**		
	Numéro de volume	Numéro d'article	Date de la transcription

Aide à la Recherche

Sur le site dans la partie Espace Adhérents, sur la Page TUTOS vous pouvez retrouver

- La présentation historique faite, lors de la réunion mensuelle du 20 Octobre 2025, sur les fonds hypothécaires que l'on peut retrouver aux Archives Départementales dans la série 4Q.
- Ce Tutoriel
- Un tableau qui pour chaque département vous indique
  - Un lien direct vers les hypothèques des archives si ceux ci les ont mis en lignes
  - Les parties qui ont été numérisées
  - Un lien vers les fichiers ou cartes qui permettent de faire un lien entre les communes et les bureaux d'hypothèque s'ils existent sur le site des archives

N°	Département	URL vers les archives départementales	Registres numérisés	lien entre commune et bureaux des hypothèques
01	Ain	https://www.archives.ain.fr/n/hypotheques/n:265	Les registres indicateurs Les tables alphabétiques Les répertoires des formalités hypothécaires	
02	Aisne	https://archives.aisne.fr/archive/recherche/HYP/n:224	Les registres indicateurs Les tables alphabétiques Les répertoires des formalités hypothécaires	
03	Allier			
04	Alpes-de-Haute-Provence			
05	Hautes-Alpes	https://archives.hautes-alpes.fr/archive/recherche/hypotheques/n:204	Les registres indicateurs Les tables alphabétiques Les répertoires des formalités hypothécaires	
06	Alpes-Maritimes	https://archives06.fr/tutoriels/tutoriels/view/14/n:65	Les registres indicateurs Les tables alphabétiques Les répertoires des formalités hypothécaires Les transcriptions	https://archives06.fr/data/dpt06_archives_recapitulatif_ressorts_hypotheques_06_1.pdf

Recommandations :

Les frontières des départements ont pu être modifiés au fil du temps. On peut donc avoir des informations sur 2 départements suivants les époques

Les archives départementales ont écrit des explications sur leurs archives hypothécaires précisant leurs spécificités s'il en existe. Je vous conseille donc, avant de faire des recherches de bien les lire.

Bon à savoir

- Certaines lignes ou certaines cases sont rayées ou marquées d'un trait au crayon, généralement de couleur rouge. Cela correspond généralement à des informations trop anciennes qui n'ont pas été reprises lors de la confection de nouvelles tables. Les informations restent cependant entièrement valables.
- Les registres indicateurs et les tables alphabétiques ont fait l’objet de plusieurs refontes au fil du temps. Vous trouverez parfois plusieurs volumes portant le même numéro suivit de S1 ou S2 (pour série 1 la plus ancienne , ou série 2 celle refondue). Je vous conseille de rechercher d’abord dans la série la plus récente et si vous ne trouvez pas rechercher dans l’autre.

- Dans les registres de transcription, les actes sont rangés par ordre chronologique. Parfois un acte peut être scindé en deux et se retrouver sur deux registres. Le renvoi vers un autre volume est alors indiqué au bas de la page du registre consulté. Ce renvoi est également indiqué dans l'instrument de recherche
- Pour des raisons judiciaires, de surcharges de travail ou autre la transcription des actes n'est pas immédiate. il peut se passer plusieurs mois entre le moment où l'acte est dressé et le moment où il est inscrit ou transcrit aux hypothèques, c'est pourquoi la date de transcription et différente de la date de l'acte.
- Dans certaines archives, les tables alphabétiques construites de la manière suivante : les hommes sont notés sur les pages de gauche et les femmes sur les pages de droite.

Bonne Recherche